

FORMATION FEUX DE METAUX



PUBLIC VISÉ : Tout personnel d'établissement soumis au code du travail (article R 4227-38, alinéa 8)



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : 2h00

10 personnes maximum par session



LIEU : en centre de formation



MODALITES D'EVALUATION :

Questionnaire de connaissances



PROFIL DES INTERVENANTS :

Professionnels de l'incendie et formateurs chevronnés, ils ont une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Identifier les risques des feux de métaux

Connaitre les consignes d'intervention des feux de métaux

Théorie :

- Triangle du feu
- Les classes de feu
- Les particularités des feux de métaux : titane, aluminium, magnésium
- Les agents extincteurs

Pratique :

- Observation et visualisation des particularités de feux de métaux
- Démonstration des effets de différents agents extincteur
- Démonstration de l'extinction de feux de métaux avec un extincteur à poudre D

Méthodes pédagogiques

- Démonstrations commentées

Moyens mobilisés

- Les extincteurs poudre D
- Les métaux : aluminium et titane

